

## RESIDENCE 164 RUE DE SAUSSURE PARIS 17E SYNTHESE PAR LIEUX DE L'ATELIER DU 12 MARS

Dans le cadre de l'amélioration des 397 logements de la Résidence Balmat, un atelier sur l'évolution des espaces extérieurs s'est tenu le 12 mars. Les abords de la résidence soulèvent plusieurs enjeux : stationnement, gestion urbaine, sûreté, mixité d'usage et délimitation entre espaces publics et privés, avec la complexité liée à l'imbrication foncière avec la Ville de Paris. L'atelier a réuni une vingtaine de participants : habitants, personnel d'ICF, GPIS et représentants de La Chapelle. L'objectif était d'élaborer des propositions concrètes en s'appuyant sur les diagnostics et enquêtes déjà réalisés, et en intégrant le regard et l'expérience des usagers. Voici une synthèse des propositions par zone, des halls d'entrée aux limites de la résidence.

### Les halls d'entrée

**Constats** : L'enquête locataire réalisée en 2024 révèle qu'un habitant sur deux déclare ressentir de l'insécurité aux abords des entrées des bâtiments. L'étude de sûreté réalisée en 2022 confirme que les halls sont les principaux points de tension. Cette observation est corroborée par le GPIS, qui précise intervenir le plus fréquemment dans les halls 1, 9 et 10. Les problèmes récurrents incluent le trafic, les regroupements et la présence de squatteurs dans les escaliers.

**Propositions** : Les participants ont proposé de supprimer l'effet « abri » devant les halls, en avançant les portes au niveau des façades et en supprimant les auvents extérieurs des halls 9 et 10. Ils ont également suggéré de remplacer les portes à ventouse par des portes équipées de verrous motorisés, afin d'éviter qu'elles ne soient forcées « d'un coup de pied ». De plus, ils ont recommandé de renforcer l'éclairage, jugé insuffisant ou défectueux.

### La placette centrale

**Constats** : Cette placette accueille des événements tels que l'animation de Noël, "Socio en tête", etc. Les terrains de boules, dans leur état actuel, sont source de nuisances sonores, car la place, entourée de façades, crée un effet de caisse de résonance. L'espace est principalement fréquenté par des garçons.

**Propositions** : Les participants sont divisés sur l'évolution de cet espace, à l'exception de la suppression des terrains de boules, qui fait consensus. Certains souhaitent les remplacer par de la végétation, pour ne pas créer d'autres nuisances sonores. À l'inverse, d'autres participants proposent un espace dédié aux habitants, mixte et inclusif, incluant des bancs pour favoriser la convivialité. Pour certains, la végétation ne profiterait qu'aux rats, tandis que d'autres estiment que des bancs seraient utilisés la nuit, créant davantage de bruit et d'inconfort. Il est suggéré que la Maison des Possibles soit impliquée pour son réaménagement.

## Le parking souterrain

**Constats** : Le parking souterrain de 127 places constitue un atout pour les habitants, mais il est sous-utilisé en raison des dégradations régulières. Le GPIS intervient fréquemment au dernier niveau qui ne dispose pas de boxes fermés.

**Propositions** : La solution proposée consiste à multiplier les portes et sas de sécurité entre les niveaux pour mieux cloisonner et empêcher les intrusions, ainsi que pour les sorties piétonnes.

## Le parking extérieur à l'entrée de la résidence

**Constats** : Les études préalables (sûreté, enquête locataire) révèlent des problèmes récurrents liés à ce parking. La barrière ouverte à l'entrée du parking, systématiquement cassée après chaque réparation, crée une confusion sur son statut privé ou public, ce qui entraîne un squat de places que ni les panneaux ni les avertissements papiers apposés sur les pare-brises n'arrivent à stopper. Les utilisateurs utilisent des cônes pour privatiser leur place. La chaussée à l'entrée du parking (face aux halls 1 et 2) et au fond (face aux halls 5 et 6) est sujette à des regroupements et des barbecues en plein air durant l'été.

**Propositions** : Pour lutter contre le stationnement abusif et les troubles de jouissance, trois solutions sont proposées par les participants : multiplier les contrôles d'accès à chaque poche de stationnement, ajouter des dispositifs Stop Park pour protéger les places, ou fermer l'entrée actuelle et créer une via la placette entre deux immeubles (entre les halls 4 et 5). Cette dernière proposition doit être étudiée en termes de faisabilité technique. L'installation d'un éclairage ciblé à l'entrée et au fond du parking est également nécessaire pour gagner en visibilité et dissuader les regroupements selon les participants. Pour entraver le stationnement anarchique dans la rue (sur les trottoirs), l'installation de mobilier « chasse-roues » est proposé.

## Les bandes végétalisées

**Constats** : Deux zones sont questionnées : la bande végétalisée face à la loge du gardien, devant la fresque, et celle devant les halls 9 et 10, situés au-dessus du parking. Cette dernière est souvent utilisée par des enfants sous la surveillance des parents. Le groupe s'interroge sur la pertinence de maintenir ces espaces, aujourd'hui peu valorisés.

**Propositions** : L'espace devant la fresque pourrait accueillir des bancs ou des massifs fleuris, car éloigné des logements. Celui devant les halls 9 et 10 pourrait être repensé avec des aménagements ludiques simples, sans aller jusqu'à une aire de jeux, mais en conservant de la végétation.

## Gestion des déchets

**Constats** : La question des déchets doit être repensée pour garantir un traitement plus propre et efficace.

**Propositions** : Un consensus s'est dégagé sur l'adoption de conteneurs à pédale, plus pratiques et hygiéniques. Face aux déchets jetés par les fenêtres, il est recommandé d'intensifier les actions pédagogiques, notamment par des campagnes de sensibilisation porte-à-porte.